

## **Rapport du groupe de travail « Délits mineurs » (RTS1)**

**Séance du 15 janvier 2024**

### **1. SYNTHESE DU RAPPORT**

Cette série représente une initiative ambitieuse de la RTS, explorant une thématique contemporaine centrée sur la délinquance juvénile et sur la manière dont elle est traitée dans la société. Elle adopte une approche axée sur la diversité en mettant en avant trois personnages principaux féminins, qui représentent chacune un rouage dans les procédures conduisant à des punitions mais aussi offrant à ces jeunes des aides et des possibilités de réintégration : Marie Gillain dans le rôle de la juge Gabrielle Favre, Noémie Schmidt en tant qu'assistante sociale Anaïs Joly, et Assa Sylla dans le rôle de l'inspectrice de police Kadi Keïta. L'inclusion de cette actrice de couleur renforce l'engagement affiché envers la diversité, reflétant de manière convaincante les aspirations de la société contemporaine en matière d'intégration et d'inclusion.

Le casting est particulièrement réussi, les personnages jouant efficacement leurs rôles, avec une mention spéciale aux jeunes non professionnels. Le scénario, généralement bien conçu, représente une amélioration par rapport aux faiblesses que l'on a pu parfois observer dans d'autres productions suisses. Le choix de la thématique est un pari risqué, il est difficile de parler de délinquance juvénile sans tomber dans le sensationnel, dans le cliché ou dans l'ignorance. Avoir choisi ce point de vue croisé entre les trois femmes a permis d'éviter une grande partie de ces dérives.

Malgré ces éloges, il semble aussi important de noter que des perfectionnements restent possibles, car le diable se niche souvent dans les détails. Certains personnages sont encore un peu trop stéréotypés, comme souligné dans les développements ci-dessous. Certains éléments dramatiques manquent parfois de crédibilité, créant une tension qui, bien que nécessaire pour la fiction, semble peu réaliste dans le monde réel, risquant de faire tomber dans le sensationnalisme.

De plus, la relation étroite entre les trois protagonistes du triangle juge-assistante-inspectrice semble inhabituelle et parfois peu réaliste. Ce constat s'applique également aux dialogues, parfois convenus. Cependant, il est important de noter que ces critiques sont mineures par rapport à la qualité globale de la réalisation, qui témoigne des progrès notables dans les productions suisses. Bien que des améliorations soient évidentes, quelques ajustements sont encore nécessaires pour rivaliser pleinement avec les meilleures productions.

### **2. CADRE DU RAPPORT**

#### **a) Mandat**

Attribué en séance du Conseil du Public.

#### **b) Période de l'examen**

Tous les six épisodes de la série, diffusés les 14, 21 et 28 septembre 2023, puis disponibles sur Play Suisse.

#### **d) Membres du CP impliqués**

J.-R. Fontannaz, J.-J. Plomb et P. Schneider (rapportrice)

#### **e) Angle de l'étude (émissions considérées)**

Analyse de l'ensemble des six épisodes de la série.

### **3. CONTENU DE L'EMISSION**

#### **a) Pertinence des thèmes choisis**

La question de la délinquance juvénile et du dilemme entre la sanction et la réintégration est particulièrement pertinente dans l'actualité. La fiction offre la possibilité d'explorer ces aspects avec une intensité émotionnelle et un souffle qui sont souvent absents dans un simple débat pour ou contre sur le sujet. En plus de la pertinence du thème, la manière de le traiter via les diverses instances s'occupant de ces cas de délinquances juvéniles, chacune avec ses pressions, ses stéréotypes et ses leviers démontrent l'importance du travail en commun des divers services.

L'exposition mise sur pied à la Fonderie Kugler à Genève, du 31 août au 10 septembre 2023 ainsi que les deux tables rondes organisées le premier jour de l'expo et le 6 septembre ont permis d'approfondir encore le sujet d'une façon bienvenue. De même les prolongements offerts par l'émission culturelle *Ramdram* ont donné l'occasion de développer la problématique et en ont souligné l'importance et l'actualité.

#### **b) Crédibilité**

Dans une fiction de ce type, la question de la crédibilité est particulièrement sensible. Il ressort de la documentation publiée en amont de la diffusion de la série que les co-scénaristes se sont abondamment renseignées et se sont immergées dans le monde de la justice des mineurs pour bien en saisir les tenants et aboutissants. C'est méritoire et doit être salué.

Il n'en demeure pas moins que certains caractères restent tout de même caricaturaux. En particulier celui du conseiller d'Etat, Sébastien Monney qui paraît très peu réaliste et très dramatique : on parle ici d'un homme politique qui brade un budget de la justice en échange de l'impunité pour les actes de son fils.

Il en va de même pour son fils, qui semble vouloir chercher de l'aide auprès de sa mère qui la lui refuse directement. C'est une occasion ratée de se pencher sur le problème des violences sexistes et sexuelles chez les jeunes hommes, qui représentent également un vrai problème de société. A relever tout de même que la manière qu'il a d'intimider Pauline pour s'assurer de son ascendant sur elle est plutôt bien montée et que son personnage est intéressant. Il aurait toutefois pu être davantage développé.

La question de la crédibilité se joue sur de tout petits détails, mais ce sont ceux-là même qui donnent finalement la touche absolue de réalisme. Pour citer quelques exemples, la trouvaille du GPS ou la découverte du couteau du crime sont très « téléphonées » et apportent un souffle dramatique et prévisible, qui détonne avec le reste de la série.

De plus, d'autres trames narratives périphériques restent peu élaborées, et surtout non nécessaires : le père « inconnu » de la fille de la juge, dont on comprend dès le début qu'il est un problème pour la magistrate et le fait que la mère de cette dernière en parle contre sa volonté à sa petite-fille, forçant la juge à lui avouer une partie de l'histoire – qui reste un peu en suspend pour les téléspectatrices et téléspectateurs.

Ou encore l'adoption mal vécue du jeune Kilian Perriard, qui se « résout » avec quelques phrases un peu trop attendues et peu réalistes. Il en va de même pour tout le traitement de la prostitution, qui est abordé au début de la série, puis presque totalement abandonné, montrant les difficultés de se sortir de certains engrenages.

Même si l'on comprend que ces histoires secondaires soient nécessaires pour donner du corps à la trame principale, ces dernières ne sont pas vraiment suffisamment exploitées et en ressortent quelque peu caricaturales et pas assez abouties, alors qu'elles mériteraient également qu'on se penche dessus.

#### **c) Sens des responsabilités**

Dans une série de fiction, la question du sens des responsabilités est peu ou pas pertinente. Pourtant, il est important de relever que cette série traite une problématique complexe, en incluant des questions de violences sexuelles, d'inceste, de prostitution, de pauvreté, de drogue et de

réinsertion. Le parti-pris marqué en faveur d'une justice des mineurs privilégiant l'intégration et la réinsertion par rapport à des modèles plus punitifs et plus répressifs est assumé et défendable dans une fiction, surtout lorsque l'histoire met aussi en relief les difficultés, voire les échecs de cette approche. C'est une prise de risque sur une thématique difficile et qui questionne, mais globalement le pari est réussi.

**d) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie**

La série ne soulève pas de souci particulier à ce niveau.

**4. FORME DE L'EMISSION**

**a) Structure et durée de l'émission**

Déroulée en six épisodes de 52 minutes, la série a un format approprié et une durée adéquate. Le Conseil du public a déjà relevé dans d'autres rapports les avantages de ces « mini-séries » qui sont de fait addictives et qui se regardent facilement. La fin de chaque épisode donne envie de voir le suivant. Il est intéressant que chaque épisode porte le nom d'un ou d'une jeune de l'histoire, signalant que chacun aura la possibilité de voir son histoire davantage développée. La série est annoncée comme une « Saison 1 », sans que l'on soit vraiment certain qu'il y aura une « Saison 2 ».

**b) Originalité**

Oui, absolument. Et cette originalité est soulignée par le jeu très « vrai » des comédiennes principales qui investissent réellement leurs rôles respectifs, ainsi que par celui des jeunes actrices et acteurs qui sont très réalistes et très bien dans leurs rôles. Bravo !

**5. RECOMMANDATIONS**

Comme déjà mentionné, on peut se demander si, s'agissant d'une problématique aussi régulièrement controversée, il n'eût pas été opportun, voire carrément judicieux d'y adosser un débat dans le cadre d'une émission spéciale d'*Infrarouge*.

Si une saison 2 devait être tournée, il y aurait lieu de laisser de côté les histoires « secondaires » qui n'ont pas le temps d'être approfondies, au profit de celles qui sont davantage traitées en profondeur.

**5.12.2024, Pauline Schneider (rapportrice)**